18 juillet 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

Contact Presse ANFA : Marie-Joëlle Depardieu – 01 41 14 13 41 – depardieumj@anfa-auto.fr

En 2011, l'ANFA a collecté 174,6 millions d'euros pour la formation des professionnels de l'Automobile, du Camion et du 2 roues

L'Association nationale pour la formation automobile (ANFA), dont les missions sont précisées par l'accord de Branche de janvier 2011, est chargée par les partenaires sociaux de la mise en œuvre de la politique de formation du secteur des Services de l'Automobile. Dans ce cadre, l'ensemble des collectes ANFA a représenté 174,6 millions d'euros en 2011, dont 113,8 millions d'euros au titre de son activité d'OPCA.

La collecte 2011 a été réalisée au titre de :

- la professionnalisation : 32,3 millions d'euros (31,8 millions en 2010),
- la formation continue : 81,5 millions d'euros (78,3 millions en 2010),

pour un **total de 113,8 millions d'euros** (110 millions en 2010), auxquels s'ajoutent :

- la taxe fiscale spécifique au secteur : 31 millions d'euros (30 millions en 2010),
- la taxe d'apprentissage : 29,8 millions d'euros (29 millions en 2009).

Ces ressources ont permis à l'ANFA de financer en 2011:

- 3 411 contrats de professionnalisation (3 386 en 2010), dont 95% de contrats à destination des jeunes de moins de 26 ans,
- 21 900 périodes de professionnalisation (23 800 en 2010),
- la formation continue de 57 189 stagiaires (59 604 en 2010) issus d'entreprises de 10 salariés et plus,
- la formation continue de 45 448 stagiaires (46 538 en 2010) issus d'entreprises de moins de 10 salariés.
- l'accompagnement de la formation de 25 000 apprentis.

L'accord triennal « Compétences Emplois », conclu avec l'Etat en février 2010, a représenté en 2011 une somme de 7,56 millions d'euros engagée pour la formation continue de 3 536 stagiaires de TPE et PME et pour 300 actions de GPEC (réalisation dans les entreprises de diagnostics qualitatifs et quantitatifs des emplois, des métiers et des compétences).

On rappellera par ailleurs, que l'ANFA assure différentes missions au service de la Branche, dans les domaines :

• institutionnel :

- réalisation par son Observatoire, cellule de diagnostic et prospective, des études sur les métiers et les qualifications du secteur
- relations avec les Pouvoirs publics nationaux et régionaux
- suivi des certifications d'État

• pédagogique :

- développement et amélioration du dispositif CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) de la Branche : en 2011, création de 6 CQP et formation de 1600 jeunes
- actualisation du Répertoire National des Qualifications des Services de l'Automobile (RNQSA) qui établit la liste exhaustive et les caractéristiques des Qualifications de la Branche
- formation et perfectionnement de 2 295 formateurs de CFA et enseignants de lycées
- formation et accompagnement de la fonction de tuteur et maître d'apprentissage (1097 formés)

• territorial et européen :

Les 11 Délégations régionales de l'ANFA assurent la représentation de la Branche et un service de proximité par :

- l'organisation en régions de journées techniques (sensibilisation des enseignants des CFA et lycées professionnels aux technologies des véhicules électriques et hybrides)
- l'information des jeunes, de leurs familles et des enseignants sur les formations et les métiers du secteur
- une forte implication su Service Relations internationales sur les volets ECVET (crédits d'apprentissage européens pour la formation et l'enseignement professionnels) et Mobilité européenne

Le rapport annuel 2011 de l'ANFA est téléchargeable sur le site www.anfa-auto.fr, rubrique téléchargements

ANFA